

www.obernai.fr

imaginalsœce



«À CEUX QU'ON AIME» : COMÉDIE MUSICALE CRÉÉE PAR DES ÉLÈVES DU LYCÉE FREPPEL



Sacs de tri

La distribution des sacs de tri débutera le 4 mars 2013 pour une durée de 4 semaines. Les distributeurs passeront dans les foyers pour remettre les rouleaux de sacs.

Pour plus d'infos, contactez la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile au 03 88 95 53 52



Un rendez-vous à ne pas manquer !

La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile accueille sur son territoire la troisième édition des « Rendez-vous chez les Artisans », organisée par la Chambre de Métiers d'Alsace en partenariat avec l'Association pour la Promotion Économique de la Région d'Obernai (APERO) et la trentaine d'artisans participants à l'évènement.

Durant toute la journée, les artisans partenaires de l'opération vous ouvriront les portes de leurs locaux de production : présentation du matériel et des techniques utilisées, visites guidées, dégustations et démonstrations originales vous seront proposées.

La Communauté de Communes a également souhaité mettre en avant cette année la jeunesse, pour que cette journée soit aussi l'occasion de découvrir les métiers, les filières, les formations possibles, et d'explorer ainsi le monde professionnel.

Alors, rendez-vous **le dimanche 17 mars 2013** chez les artisans participants. Le programme sera disponible dans de nombreux points de vente et sur le site Internet de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile, à partir de fin février.

Plus d'infos au 03 88 95 53 52
www.cc-paysdesainteodile.fr

Rendez-vous chez les **Artisans**

l'Art des métiers



Un geste d'une grande générosité



A l'occasion récente de la célébration de leurs noces d'Or, Jean-Pierre et Cécile Strohm, viticulteurs et restaurateurs renommés à Obernai, ont invité leurs famille et amis présents à la fête, à remplacer les traditionnels cadeaux par des dons.

Avec les fonds ainsi récoltés, le couple Strohm, dont la générosité n'est pas un secret, a souhaité aider des familles élevant des enfants lourdement handicapés. De cette façon, une famille avec deux jumelles âgées de 26 ans, et une seconde, dont la fille est âgée de 13 ans et le fils de 11 ans, se sont chacune vues remettre la somme de 1 500 €.

C'est juste avant Noël, à l'occasion d'une cérémonie organisée dans l'intimité, que les époux Strohm ont pu réaliser un rêve : « partager leur bonheur avec des personnes que la vie n'a pas ménagées ».

Bulletin municipal de la Ville d'Obernai - BP 205
67213 Obernai CEDEX

Directeur de la publication : Bernard Fischer

Rédaction, conception et mise en page :
Maud Audinat - Tamina Hobeika - Service
Communication - Ville d'Obernai

Crédits photos : Ville d'Obernai - Airdiasol/
Laurent Rothan - C. Hamm - David Froemter
Office de Tourisme - Elise Schilling - Pierre
Straehli - Fotolia.com : © SerrNovik - © Lily -
© Pixel Embargo - © Beboy - © Wild Orchid
- © unpict - © Elena Schweitzer - Tekton
Architecture

Impression : Gyss Imprimeur. Ce journal est
imprimé sur un papier blanchi sans chlore pour
respecter l'environnement.

Distribution : Ville d'Obernai
Pour toutes informations complémentaires,
problèmes de distribution ou passage d'une
information, vous pouvez contacter la Mairie

d'Obernai - Service Communication - BP 205
67213 Obernai Cedex.

Tél. 03 88 49 95 95

E-mail : com@obernai.fr

Internet : www.obernai.fr

Sortie du prochain numéro : Avril 2013

Territoire

- Rendez-vous chez les Artisans
- Les sacs de tri
- Un geste d'une grande générosité

Page 2

Éditorial du Maire

Page 3

Temps Forts

Pages 4 à 5

Extraits des délibérations du Conseil Municipal

Pages 6 et 7

Les Orientations Budgétaires

- Les subventions
- La fiscalité
- Le désendettement

Pages 8 et 9

Les investissements 2013

Pages 10 et 11

Les travaux

Page 12

Transport

- Pass'O

Le coin des souvenirs...

Page 13

Urbanisme

- Le Parc des Roselières

Page 14

Le Camping Municipal***

- Un nouvel espace d'accueil

Page 15

Economie

- Gyss Imprimeur
- Hager

Pages 16 à 17

Culture

- Mars Athic
- L'École Municipale de Musique, de Danse et de Dessin

Page 18

Environnement

Page 19

Bloc notes

- Suppression des autorisations de sortie de territoire pour les mineurs
- L'Agenda 2013
- Le recensement de la population 2013
- Les naissances
- Le broyage de végétaux
- Avis de recherche
- Exposition à la Médiathèque

Pages 20 et 21

Infos municipales / Tribune

Page 22

Café des Notes

Les animations à venir

Page 23



Chers Habitants d'Obernai

- Les Français sont inquiets pour leur avenir et celui de leurs enfants. Malheureusement, le nombre de demandeurs d'emploi ne cesse de progresser. Cette inquiétude est légitime. A Obernai, et sur les Terres de Sainte Odile, nous continuons à accentuer tous nos efforts pour permettre le développement des entreprises existantes et l'implantation de nouvelles entreprises, afin de pérenniser les emplois et de permettre aux chefs d'entreprises d'en créer de nouveaux. Ainsi, nous avons vendu un terrain de 40 ares dans le Parc d'Activités du Thal à l'Imprimerie Gyss, qui va y construire un nouvel équipement, pérennisant les 28 emplois de cette PME. Le site actuel de cette imprimerie, dans la ZA Sud, accueillera une nouvelle activité qui génèrera la création d'une quinzaine d'emplois. Le groupe majoritaire a voté cette vente de terrain à l'Imprimerie Gyss avec beaucoup d'enthousiasme... nous avons été consternés par l'attitude de l'opposition municipale, qui a voté contre cette nouvelle implantation, tout comme elle avait voté contre l'implantation des 5 autres entreprises, comptant actuellement 141 emplois, et qui se sont installées dans le Parc d'Activités du Thal en 2012.

- Dans quelques semaines, le siège administratif des Brasseries Kronenbourg sera opérationnel et accueillera 145 personnes sur le site industriel d'Obernai. Le Groupe Carlsberg, propriétaire de cette brasserie, construira, dans les 2 ans, un nouveau Centre de Recherche et de Développement. De même, Hager Group a validé le principe de construction d'un Forum sur le site industriel d'Obernai. Ces projets conditionnent la pérennité de ces 2 sites industriels et répondent à des stratégies de développement et d'innovation indispensables.

- Pour la 9^{ème} année consécutive, nous proposons le maintien des taux des 4 taxes en vigueur, tenant compte de la stabilité du pouvoir d'achat d'une majorité de nos concitoyens. En 2012, nous avons désendetté la Ville de 550 000 € ; nous continuerons cet effort en 2013 et dans les années à venir. Ainsi, la dette de la Ville d'Obernai a été diminuée de 7,5 millions d'€ en 8 ans. Pour autant, nous disposons d'une capacité d'investissement supérieure à 5 millions d'€, ce qui nous permettra de réaliser les projets et les aménagements dont une partie est présentée en pages 10 et 11.

- Nous avons souhaité mettre à l'honneur en page de couverture de ce journal, les jeunes du Lycée Freppel, qui nous ont émerveillés par une comédie musicale « A ceux qu'on aime », qu'ils ont écrite et interprétée avec beaucoup de talent. Mesurons la chance que nous avons d'avoir, dans tous nos établissements scolaires et dans nos nombreuses associations, autant de personnes qui organisent des manifestations, portent des projets rayonnants et font partager de très nombreux moments de plaisir à tous les habitants de notre territoire.

- Plus que jamais, cette année, nous sommes déterminés à conjuguer tous nos efforts pour une action publique dynamique au service d'un développement maîtrisé de la Ville d'Obernai et des Terres de Sainte Odile.

Bien cordialement,

Bernard FISCHER

Docteur en Pharmacie

Maire d'Obernai

Vice-Président du Conseil Général du Bas-Rhin



Cérémonie des voeux à Gengenbach, notre ville jumelée



Cérémonie des Voeux : merci à toutes les forces vives de la Ville d'Obernai et du Territoire



Soirée d'accueil des nouveaux Obernois à l'Hôtel de Ville



Fête de la Sainte Barbe : les anciens Sapeurs-Pompiers mis à l'honneur



Partage des traditionnelles Galettes des Rois offertes par les boulangers et pâtisseries obernois en présence des membres du Conseil Municipal des Enfants



Inauguration des nouveaux bâtiments du Lycée Agricole



Tournoi de Handball à la Halle des Sports Bugeaud : bravo aux jeunes sportifs !



Deux talentueux lycéens du Lycée Freppel et 40 comédiens chanteurs créent l'événement en imaginant «A ceux qu'on aime...», une comédie musicale qui a ravi 300 spectateurs à la Salle des Fêtes



Remise des médailles aux Sapeurs-Pompiers du Groupement Sud



Inauguration de la Station d'Épuration (STEP) de Krautergersheim, une des plus performantes de France



La Ville d'Obernai est récompensée pour sa démarche «Zéro Pesticides» et obtient le Label «Commune Nature»



Réunion d'échanges et de concertation avec les responsables des Associations sportives de la Ville

Séance du 22 octobre 2012

Extrait des délibérations

- Préfiguration du Pôle National des Arts du Cirque « Les Migrateurs / Espace Athic » – conclusion d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec l'Etat – Ministère de la Culture et de la Communication. *Voté à l'unanimité.*
- Adhésion de la Ville d'Obernai à l'Association « Le Club des Parcs et Jardins de caractère d'Alsace – Alsace Jardins ». *Voté à l'unanimité.*
- Opération d'aménagement du Parc des Roselières – commercialisation de la 1^{ère} tranche – projet de cession d'un îlot de construction de 32,24 ares – décision préalable d'accréditation pour l'engagement d'une démarche initiée par la Société TERRA CITES. *Voté à l'unanimité.*
- Système d'information multimodale « VIALSACE » – avenant au contrat de partenariat conclu entre les autorités organisatrices de transport alsaciennes. *Voté à l'unanimité.*



- Transport Public Urbain - avenant au contrat de délégation de service public en vue de l'élaboration d'un plan de stationnement contribuant à

l'organisation des déplacements multimodaux. *Voté par 24 voix pour et 7 abstentions (MM. Boehringer, Mme Ohresser, MM. Hodé, Freyermuth, Mmes Hilsz, Soulé-Sandic et Egner).*

- Camping municipal « Le Vallon de l'Ehn » - institution d'une période de fermeture annuelle de deux mois et modification subséquente du règlement intérieur. *Voté à l'unanimité.*
- Attribution à l'Office du Tourisme d'Obernai d'une subvention d'investissement complémentaire pour le financement de l'audit du site Internet et d'une subvention exceptionnelle d'investissement pour la refonte de celui-ci. *Voté à l'unanimité.*
- Révision des droits et tarifs des services publics locaux : révision des tarifs de la taxe de séjour et institution d'un tarif de location aux exposants pour la mise à disposition d'un chalet dans le cadre du marché de Noël. *Voté à l'unanimité.*
- Décision Modificative du budget de l'exercice 2012 – DM2. *Voté par 24 voix pour et 7 contre (MM. Boehringer, Mme Ohresser, MM. Hodé, Freyermuth, Mmes Hilsz, Soulé-Sandic et Egner).*

Séance du 7 janvier 2013

Extrait des délibérations

- Projet de réforme des rythmes scolaires dans l'enseignement du premier degré – position conservatoire du Conseil Municipal. *Voté à l'unanimité.*
- Révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) III-Nappe-Rhin – avis du Conseil Municipal. *Voté à l'unanimité.*
- Construction d'un équipement d'accueil de la petite enfance dans le Parc des Roselières – approbation de l'avant-projet définitif. *Voté à l'unanimité.*
- Réaménagement des espaces d'accueil du camping municipal - approbation de l'avant-projet définitif et de l'économie générale de l'opération – autorisation anticipée de conclusion des travaux. *Voté à l'unanimité.*

- Acquisition de terrains situés aux lieux-dits « Nationalberg » et « Schneeberg » auprès de M. SOMMER Hugues dans le cadre de la préservation du secteur boisé protégé. *Voté à l'unanimité. Me Martial Feurer n'a pas participé aux débats ni au vote – art L 2541-17 du CGCT.*
- Réalisation de la desserte de la zone d'urbanisation future depuis la rue de Bernardswiller – acquisition foncière auprès de la famille SCHAMING dans le cadre de l'emplacement réservé N° 29 du Plan Local d'Urbanisme. *Voté par 30 voix pour et 1 abstention (M. Ringelstein). Me Martial Feurer n'a pas participé aux débats ni au vote – art L 2541-17 du CGCT.*
- Création d'un parc public de stationnement au droit de l'Avenue de Gail – approbation du plan d'aménagement directeur, définition des modalités de redistribution foncière avec la SEML OBERNAI HABITAT et engagement des procédures administratives. *Voté à l'unanimité.*



- Opération d'aménagement du Parc des Roselières – commercialisation de la 1^{ère} tranche – vente de gré à gré d'un lot d'habitat individuel vacant. *Voté à l'unanimité. Me Martial Feurer n'a pas participé aux débats ni au vote – art L 2541-17 du CGCT.*
- Opération d'aménagement du Parc des Roselières – commercialisation de la 3^{ème} tranche – attribution des lots individuels. *Voté à l'unanimité. Me Martial Feurer n'a pas participé aux débats ni au vote – art L 2541-17 du CGCT.*
- Extension du Parc d'Activités du Thal – cession d'un lot de 40 ares à détacher de l'îlot 2 au profit de la Société Gyss Imprimeur. *Voté par 24 voix pour et 7 contre (MM. Boehringer, Mme Ohresser, MM. Hodé, Freyermuth, Mmes Hilsz, Soulé-Sandic et Egner). Me Martial Feurer n'a pas participé aux débats ni au vote – art L 2541-17 du CGCT.*
- Transport Public Urbain – création d'un nouvel arrêt sur la ligne régulière pour la desserte du site industriel des Brasseries Kronenbourg. *Voté à l'unanimité.*
- Transport Public Urbain – avenant n° 1 à la convention cadre de coopération entre les A.O.T.U.

relative à la mise en œuvre de titres intégrés zonaux à l'échelle régionale. *Voté à l'unanimité.*

- Attribution d'une subvention d'investissement à l'Union Saint-Paul d'Obernai pour des travaux complémentaires de réhabilitation du Foyer Saint-Paul. *Voté par 25 voix pour et 7 abstentions (MM. Boehringer, Mme Ohresser, MM. Hodé, Freyermuth, Mmes Hilsz, Soulé-Sandic et Egner).*
- Attribution d'une subvention d'investissement à l'Association Culturelle Turque d'Obernai dans le cadre des travaux d'extension des locaux associatifs. *Voté par 25 voix pour et 7 abstentions (MM. Boehringer, Mme Ohresser, MM. Hodé, Freyermuth, Mmes Hilsz, Soulé-Sandic et Egner).*
- Attribution d'une subvention prévisionnelle d'équilibre au Centre Communal d'Action Sociale pour l'exercice 2013. *Voté à l'unanimité.*
- Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Office de Tourisme de la Ville d'Obernai pour l'exercice 2013. *Voté à l'unanimité.*
- Attribution d'une subvention de fonctionnement au Comité des Fêtes de la Ville d'Obernai pour l'exercice 2013. *Voté à l'unanimité. Mme Valérie Geiger n'a pas participé aux débats ni au vote – art L 2541-17 du CGCT.*
- Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Association Culturelle d'Obernai au titre de l'animation du Relais Culturel Espace Athic pour l'exercice 2013. *Voté à l'unanimité.*
- Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Association Arthur Rimbaud pour l'animation du Centre socio-culturel pour l'exercice 2013. *Voté à l'unanimité.*
- Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Association Obern'Aide dans le cadre de la gestion de la boutique alimentaire pour l'exercice 2013. *Voté à l'unanimité.*
- Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Association Le Square des Petits dans le cadre de l'animation de la structure pour l'exercice 2013. *Voté à l'unanimité.*
- Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2013. *Voté à l'unanimité.*
- Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2013.

Les Orientations Budgétaires 2013 : maîtrise constante des dépenses de fonctionnement, baisse de la dette et dynamique de l'investissement

Les paramètres qui conditionnent les orientations budgétaires pour 2013 :

- Les recettes fiscales directes resteront stables, à hauteur de 8,9 M €.
- Les dotations de l'Etat, eu égard aux décisions du nouveau Gouvernement, entraîneront une baisse d'environ 2 % de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).
- Maintien pour la 9^{ème} année consécutive, des taux des 4 taxes (taxe d'habitation, taxe foncier bâti, taxe foncier non bâti, Cotisation Foncière des Entreprises) afin de préserver au mieux les ménages et de soutenir l'investissement en matière économique.
- Malgré une érosion des recettes de la Ville, les subventions seront maintenues à même hauteur que 2012, pour les organismes para-municipaux et les nombreuses associations dynamiques.

- Désendettement : en 2012 la Ville d'Obernai a connu un désendettement à hauteur de 550 000 €, tout en préservant tous les partenariats et en soutenant l'investissement. Ainsi, en 8 ans, la dette de la Ville d'Obernai est passée de 19,6 M € à 12,1 M € (budget général), soit une baisse de la dette de plus de 38 %. Cet effort sera maintenu pour les années à venir.

- Capacité financière d'investissement : pour 2013, la Ville d'Obernai dispose, en globalité, d'une capacité d'investissement supérieure à 5 M €.

Les orientations budgétaires proposées tiennent compte du contexte général et local : l'objectif étant de soutenir l'investissement et de réaliser des équipements performants, tout en maîtrisant les dépenses de fonctionnement et en continuant à désendetter la Ville.

LES SUBVENTIONS

La Ville d'Obernai est partenaire financier des organismes para-municipaux (CCAS, Espace Athic, Arthur Rimbaud, Office de Tourisme, Comité des Fêtes). Ces organismes assurent d'importantes missions pour le compte de la Ville. Les équipes professionnelles et de nombreux bénévoles sont mobilisés tout au long de l'année, ce qui participe au rayonnement et à la

notoriété de notre Cité. 80 autres associations (sportives, culturelles...) bénéficient de subventions de fonctionnement chaque année. De plus, la Ville d'Obernai assume les coûts de fonctionnement et l'entretien d'une très grande majorité d'équipements, ce qui est fort apprécié par les associations car ce n'est pas le cas de toutes les Villes moyennes.

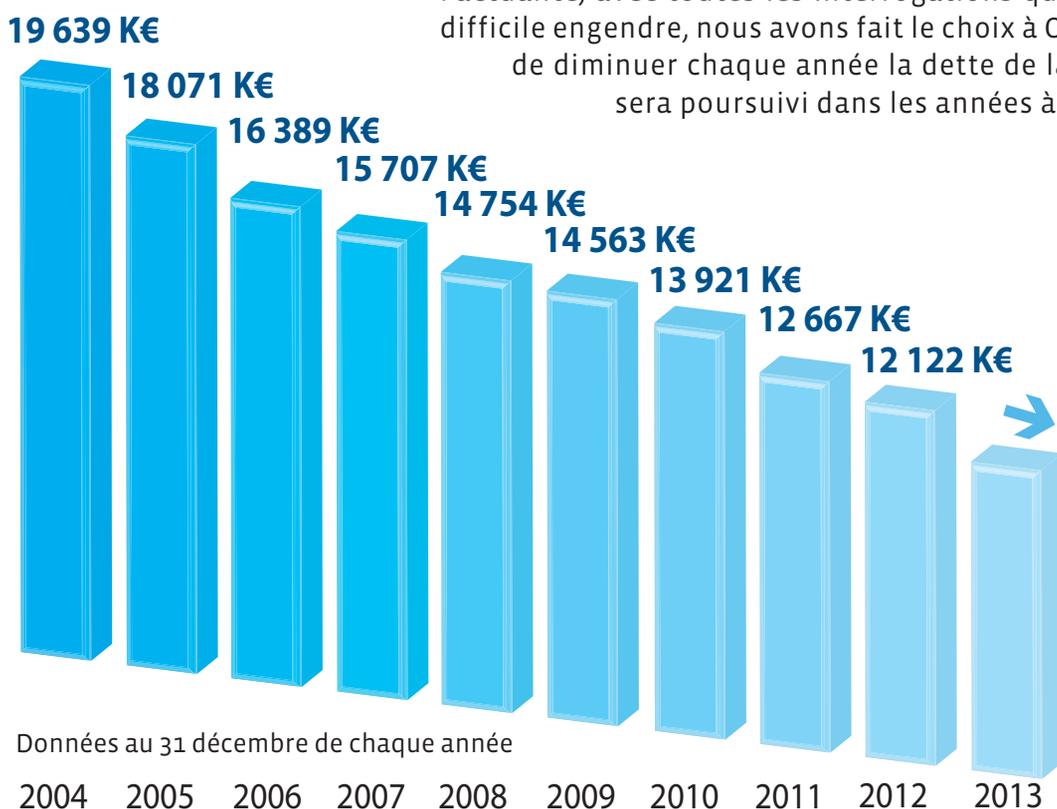


Tableau des subventions versées en 2013

Office de Tourisme		275 000 €
Centre Arthur Rimbaud		250 000 €
Espace Athic		370 000 €
Comité des Fêtes		75 000 €
Centre Communal d'Action Sociale		470 000 €
Associations sportives et de loisirs (30)		144 300 €
Associations et coopératives scolaires (14)		11 356 €
Associations culturelles (8)		12 250 €
Autres associations (28)		38 900 €
TOTAL		1 646 806 €

BAISSE CONTINUE DE LA DETTE

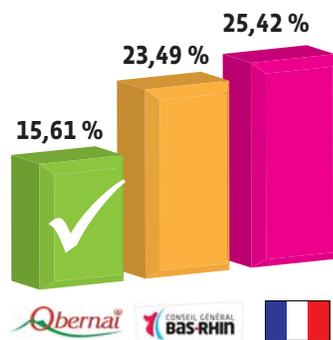
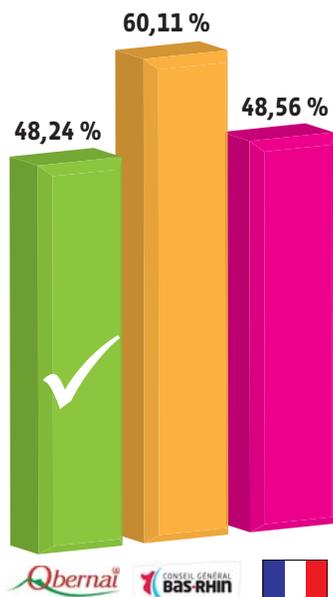
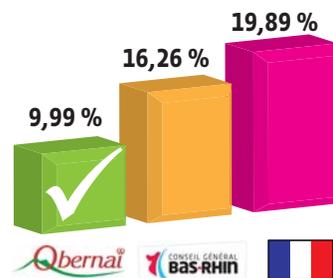
A l'heure où les dettes des pays européens sont au centre de l'actualité, avec toutes les interrogations que cette situation difficile engendre, nous avons fait le choix à Obernai, dès 2004, de diminuer chaque année la dette de la Ville. Cet effort sera poursuivi dans les années à venir.



**- 7,5 M € en 8 ans
soit une baisse
de la dette de
38,3 %**

LA FISCALITÉ - COMPARATIF DES TAUX MOYENS* EN VIGUEUR OBERNAI / BAS-RHIN / FRANCE

→ Maintien du taux des 4 taxes à Obernai pour la 9^{ème} année consécutive



* taux 2013
 * taux 2011
 * taux 2011
 Derniers chiffres publiés

Taxe foncière sur les Propriétés non bâties

Cotisation Foncières des Entreprises



Construction du Pôle Petite Enfance (crèche et halte-garderie) au Parc des Roselières
→ 2 550 000 €



Démolition de la piscine Tournesol, aménagements extérieurs de la zone du stade omnisport
→ 150 000 €



Aménagement d'un nouvel agrès au Skate-Park
→ 53 000 €

Exemple d'agrès pour Skate-Park

Rénovation de l'Ecole Pablo Picasso avec mise en accessibilité des locaux, restructuration des sanitaires...



Travaux au Groupe Scolaire du Parc (pose d'enrobé, végétalisation...)

Travaux d'amélioration de la performance énergétique des chaufferies communales
→ 350 000 €



Réfection de la 1^{ère} tra



Quelques-uns pour cette
En continuant à dé
d'Obernai d'enviro
nous disposons ce
capacité d'inv
supérieure à 5 m



Aménagement d'un parking de 106 places de stationnement
Avenue de Gail
→ 620 000 €

Poursuite du projet de réhabilitation de la piscine plein air
(études de maîtrise d'oeuvre)
→ 200 000 €

Des projets cette année...

désendetter la Ville
pour environ 400 à 500 000 €,
cette année d'un investissement de plusieurs millions d'euros.



Aménagement de 15 jardins familiaux supplémentaires
→ 115 000 €

Installation de blocs sanitaires au Parking des Remparts et Place de l'Hôpital
→ 153 800 €

Etudes de requalification du site de la Capucinière (projet de stationnement en souterrain, aménagements en surface...)

Travaux sur les façades et mise en accessibilité de l'Ecole élémentaire Freppel



Exemple de blocs sanitaires

Travaux de la Place des 27
1^{ère} tranche



Rue de l'Altai...travaux terminés



Les plantations au Belvédère



Dès que la météo le permettra, les travaux au Mémorial se termineront avec les plantations : une double rangée décalée de charmilles le long du nouveau parking, des graminées dans les bacs à fleurs et des lavandes et santolines sur le talus avec une toile de paillage pour le consolider. Ce point de vue sera dès lors parfaitement aménagé pour accueillir les touristes et habitants qui apprécient cet endroit et la magnifique vue sur Obernai et les Vosges.



Pensez à Pass'O

Abonnez-vous !

15€ par mois et 9€ par mois pour les jeunes

L'abonnement mensuel Pass'O vous donne un accès illimité aux services du réseau pour vos déplacements occasionnels ou réguliers. Utilisez Pass'O sur la ligne régulière, Pass'O+, le transport à la demande, ou encore Flex'O, vous ferez des économies sur votre budget transport.

Une Saint Valentin solidaire

Grace à la ligne régulière qui dessert Obernai d'Est en Ouest et aux nombreux arrêts Pass'O+ qui desservent l'ensemble des quartiers, le réseau Pass'O offre l'opportunité à tous les Obernois de se déplacer facilement en ville. Le **jeudi 14 février prochain**, jour de marché, le réseau Pass'O vous invite à une « Saint Valentin Solidaire » en vous donnant rendez-vous au stand Pass'O sur la place du Marché de **9h à 11h** pour un moment convivial d'échanges et de partage.

Pour plus d'information sur cette opération et pour y participer contactez le 0 800 500 552



Faites des rencontres avec **PASS'O**

Rendez-vous au Stand Pass'O
Jeudi 14 février
 Place du Marché à Obernai de 9h à 11h

Apportez vos meilleurs petits plats et partagez-les avec vos rencontres.

Informations sur :
 0 800 500 552

www.passo.fr



Le coin des souvenirs...

1957 : travaux Rue Sainte Odile



LE PARC DES ROSELIÈRES

Rue des Érables : devenir acteur de son futur lieu de vie

L'opération « Rue des Érables » est un programme immobilier participatif situé Allée du Verger / Rue des Érables, au coeur du Parc des Roselières. L'ensemble est composé de 18 logements BBC éco-construits et d'un espace partagé ouvert sur un jardin commun.

Issu de la réflexion de la société Terra Cités, opérateur immobilier alternatif, ce programme apporte une approche différente d'accession basée sur la conception partagée entre les futurs habitants et l'équipe technique (promoteur, architecte, bureau d'études, animateur), et plus largement :

- la participation des futurs habitants à la conception du lieu de vie (personnalisation des plans...) via des ateliers participatifs,
- un travail sur le vivre-ensemble et la mutualisation d'espaces et services entre futurs habitants (dont l'usage et la gestion sont décidés par eux),
- une architecture design et évolutive (adaptabilité dans le temps des logements...),
- une approche environnementale de la construction,



- un prix maîtrisé à partir de 2 745€ TTC m² (hors garage, frais de notaires inclus).

La question du bien-vivre, de l'adaptabilité, et de l'implication des habitants sont au coeur de ce programme.

Terra Cités

www.obernai.terracites.fr

Une réunion d'information est organisée le 11 février 2013 à la Mairie, à partir de 18h. Sur inscription : www.obernai.terracites.fr

«Au bord des Alédoas» : accession à la propriété sécurisée

Reconnue comme un partenaire privilégié des collectivités, Habitat de l'III, société coopérative HLM basée à Illkirch-Graffenstaden, développe une activité d'accession à la propriété sécurisée, permettant à des ménages d'accéder à des logements de qualité à des prix maîtrisés.

Habitat de l'III propose aux futurs acquéreurs un accompagnement personnalisé et sécurisé en offrant, notamment, des garanties de revente, rachat, relogement en cas d'aléas de la vie. La Ville

d'Obernai, une des communes les plus visitées d'Alsace permet à Habitat de l'III par sa présence sur la 3^{ème} tranche du Parc des Roselières, d'offrir la possibilité aux administrés d'acquérir leur résidence principale dans l'une de ses deux résidences «Au Bord des Alédoas», ayant un niveau de performance BBC RT 2012, dont voici certaines caractéristiques :

- Logements orientés Nord/Sud
- Un sous-sol commun de 48 places de stationnement
- Chauffage collectif (chaudière gaz à condensation)
- Jardins privatifs pour les logements en rez-de-chaussée.

Habitat de l'III - 03.88.55.19.46

accession@habitatdelill.fr

www.habitatdelill.fr

Une réunion d'information est organisée à la Mairie le 13 mars 2013 à 18h30.

**Le programme «Au bord des Alédoas» :
Une résidence de 17 appartements du F2 au F4 en R+2 + attique en accession à la propriété sécurisée.
Une résidence de 10 appartements du F2 au F4 en R+2 + attique en location accession.**

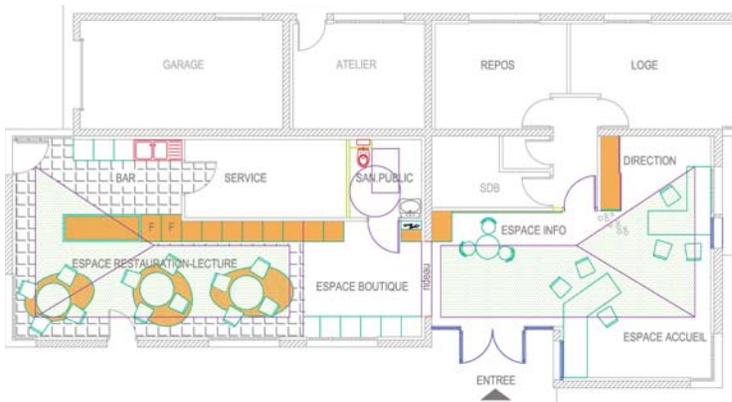




L'espace accueil du Camping*** réorganisé

Notre Camping* «Le Vallon de l'Ehn» a assuré en 2012 47 000 nuitées, ce qui a généré un bénéfice net de 44 000 € et une grande satisfaction des campeurs dont bon nombre sont des fidèles.**

- information et d'un bureau de direction,
- un sanitaire public accessible sera créé,
- l'espace boutique, dont les produits proposés seront majoritairement locaux et Bio, sera aménagé en position centrale du bâtiment afin de permettre une surveillance constante depuis l'accueil,
- l'espace calme permettra de regrouper une zone bibliothèque et une zone bar-restauration, avec accès Wi-Fi.



Le projet de réaménagement du bâtiment d'accueil du Camping municipal vise :

- l'amélioration de la qualité d'accueil du public,
- la création d'un espace d'animation,
- le renforcement de l'image du camping dans sa dimension « espace de nature et de plein-air »,
- le redimensionnement du logement de direction en loge de veilleur de nuit.

Le principe d'aménagement extérieur du bâtiment d'accueil repose sur plusieurs intentions :

- créer une animation à l'entrée du site, avec la mise en oeuvre d'un jardin zen avec des galets et une promenade en pas japonais,
- apporter des références au thème de l'eau, avec l'adjonction de rochers bouillonnants,
- mettre en place une zone d'agrément pour les vacanciers, grâce à une terrasse en bois abritée par une toile tendue.

Les espaces intérieurs seront reconfigurés afin de créer une zone d'accueil ouverte :

- l'espace accueil sera ouvert et disposera d'un comptoir, d'un bureau d'accueil, d'un espace

Le projet intègre en outre :

- la réfection des espaces de loge de gardien avec un coin chambre et un coin cuisine – séjour,
- la mise en place d'un espace «atelier vélo» pour les cyclo-touristes,
- la mise en place d'une location de vélos à l'accueil du camping,
- la création d'un espace «barbecue» pour plus de convivialité et développer l'esprit vacances tout en créant du lien,
- le développement de l'espace jeux pour les familles avec l'acquisition de jeux en bois.

Côté animations, des partenariats seront développés afin de proposer aux résidents du Camping des animations «nature» (hôtel à insectes, Land'art, rûchers, sculptures sur bois, création de circuits de géocaching...).

Le montant des travaux est estimé à 156 000 € H.T.



Un nouveau site pour GYSS IMPRIMEUR

Depuis 1911, date de sa fondation à Obernai, l'entreprise Gyss Imprimeur, forte de ses 28 salariés, a toujours été partie prenante de la vie économique obernoise. L'entreprise fait partie des imprimeries les plus performantes de la région. Par ailleurs, son rapprochement depuis 2008 avec l'entreprise Kehler Druck, qui dispose de matériel complémentaire, lui permet d'optimiser ses commandes.

Actuellement en location, dans des locaux dont le bail arrive bientôt à échéance, l'entreprise se voit confrontée à un nouveau défi, celui de continuer son activité d'imprimeur dans de nouveaux locaux plus modernes et mieux adaptés aux exigences du métier.

Les dirigeants de Gyss Imprimeur ont choisi Obernai en raison de sa notoriété et le site du Parc d'Activités du Thal pour son environnement de grande qualité.

Ainsi, après la cession de terrains au profit des sociétés Sobovia, Everblue Cristal Piscine, Able, Web

Concept Design et HDR Communications, **le Conseil Municipal, dans sa séance du 7 janvier dernier, a décidé de vendre un terrain de 40 ares à l'imprimerie Gyss, suite à sa candidature du 6 décembre dernier.**

Certifiée Imprim'vert depuis 2009, l'entreprise respecte une philosophie et un cahier des charges très strictes de récupération des déchets et de protection de l'environnement. Tout est prévu dans la mise en oeuvre du bâtiment pour que l'activité ne génère aucune nuisance de quelque nature que ce soit.

L'entreprise est soucieuse, par cet investissement, d'améliorer les conditions de travail de ses salariés, en mettant à leur disposition un environnement et un outil de travail mieux adaptés à l'évolution que le monde de l'imprimerie connaît ces dernières années.

Pour se faire, elle compte sur un investissement d'environ un million d'euros destiné à la construction d'un bâtiment composé d'un atelier et de bureaux, le tout sur une surface de 1 600 m². Celui-ci devrait pouvoir être mis en service cet été.



Une fois la société Gyss Imprimeur installée, les six entreprises regrouperont au total 169 salariés sur le site du Parc d'activités du Thal.



L'entrée du nouveau Forum © Sauerbruch Hutton

hager Group investit à Obernai

Hager Group compte parmi les fournisseurs leaders de solutions et de services pour les installations électriques dans les bâtiments résidentiels, tertiaires et industriels. Implantée depuis 1959 à Obernai, cette entreprise familiale indépendante, qui compte 11 400 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de 1,55 milliard d'euros (2011), vient de choisir le Cabinet Sauerbruch-Hutton (Berlin) pour la réalisation d'un Forum à Obernai.

Le projet architectural : Il se caractérise par une barre en forme de H qui accueille entre autres des salles de séminaires et de réunions ainsi qu'une cafétéria. Un vaste atrium est logé entre les différentes sections du bâtiment, lequel est dédié aux congrès et aux événements de toute nature. L'élément le plus caractéristique de l'ouvrage est constitué par un vaste toit qui saillit bien au-delà du corps même du bâtiment pour créer une place centrale à l'abri des intempéries devant le Forum. « Cet auvent agit comme une véritable invitation à pénétrer dans l'espace intérieur tout en constituant un espace où les collaborateurs se retrouvent après le déjeuner pour boire un café », souligne l'architecte Matthias Sauerbruch.

« Le projet de l'agence Sauerbruch Hutton nous a plu avant tout parce qu'il est attentif à la qualité, bien pensé et sans prétention, exactement à l'image de Hager Group », explique Evi Hager. De même, le concept énergétique proposé, prévoyant entre autres des composants photovoltaïques sur le toit et un système géothermique, a emporté l'assentiment des jurés.



Le Hall d'entrée du nouveau Forum

Le concept : « Nous sommes heureux de mettre en place un forum au meilleur sens du terme, c'est-à-dire un lieu où collaborateurs, clients et amis de Hager Group peuvent se réunir, apprendre à se connaître, échanger des idées et tester nos produits et notre culture d'entreprise. » explique Evi Hager, Director Corporate Identity Hager Group. C'est début 2015 que le Forum devrait recevoir ses premiers visiteurs.



Les membres du jury, le Directoire, les experts



La maquette du futur Forum © Sauerbruch Hutton

2^{ème} édition du Festival Mars Athic

Du 9 mars au 5 avril 2013

Le grand chapiteau de l'Espace Athic s'installera sur le parking des Remparts dès le mois de mars pour vous proposer du 9 mars au 5 avril quatre spectacles aux sonorités différentes.

Pour commencer vous ferez le plein d'humour avec le nouveau spectacle de Michel Boujenah, puis vous vous laisserez porter par les airs jazzy de l'incontournable BIG BOG. Vous vous envolerez ensuite vers des musiques et des danses argentines grâce à la création de la compagnie Simplemente Tango. Puis le festival Mars Athic se terminera en beauté avec le prestigieux Ballet de l'Opéra national du Rhin : une expérience unique sous chapiteau ! Quatre grands spectacles familiaux pour ravir petits et grands et une formule Mars Athic comprenant les 4 spectacles à 55 €.



ESPACE ATHIC
Rue Athic Tél. 03 8895 68 19
info@espace-athic.com - www.espace-athic.com



Les news de l'EMMDD



Ecole Municipale de Musique, de Danse et de Dessin d'Obernai

Forte de ses 450 élèves pour près de 500 cours individuels dispensés à l'heure actuelle, on peut dire que l'Ecole Municipale de Musique, de Danse et de Dessin se porte bien !

Bien évidemment, même si beaucoup de cours sont complets, il est toujours possible de se renseigner auprès du Secrétariat pour envisager l'apprentissage de la musique, de la danse ou du dessin et ce, pour les enfants, les ados et les adultes !

Quelques nouveautés sont à souligner :

- des cours de Danse spécial «Adultes Débutants» (barre au sol et approche de la danse contemporaine), ouverts aux femmes et aux hommes, dès l'âge de 16 ans.
- des cours de MAO (Musique Assistée par Ordinateur) ouverts très prochainement.

Dans l'actualité de l'école, un événement à ne pas rater ce mois-ci : le **Festival des Musiques du Monde**. A l'image du Festival des Cuivres organisé en février 2012, ce festival sera de qualité, accessible au plus grand nombre (entrée libre à tous les concerts), permettant ainsi de découvrir quelques facettes de la richesse sans limite des Musiques du Monde.

Ecole Municipale de Musique, de Danse et de Dessin - 03 88 95 29 43 - emmdd@obernai.fr

Obernai
Festival des Musiques du Monde
Engé - Entre Brésil et Jazz Manouche
Dimanche 17 février à 16h
Maison de la Musique et des Associations (Cour Athic) - Salle Sainte Odile
Atelier Musique du Monde et concert des élèves de l'EMMDD
Mardi 19 février à 20h30
Maison de la Musique et des Associations (Cour Athic) - Salle Sainte Odile
TourneSol
Musique du Monde aux accents jazzy
Jeudi 21 février à 20h30
Maison de la Musique et des Associations (Cour Athic) - Salle Sainte Odile
Los Biganos - Exil Sépharade sur la route des Balkans
Samedi 23 février à 20h30
Eglise Saints Pierre et Paul
La Clé des Champs - Contes et Musique du Monde - (spécial enfants et adultes)
Dimanche 24 février à 16h
Maison de la Musique et des Associations (Cour Athic) - Salle Sainte Odile
Entrée libre - plateau - (pour l'ensemble des concerts)
E.M.M.D.D. - Tél. 03 88 95 29 43 - emmdd@obernai.fr - www.obernai.fr

Obernai : «Commune Nature»

La nappe phréatique alsacienne est l'une des plus importantes réserves d'eau souterraine d'Europe. Cette ressource naturelle est une des richesses de notre belle région. Le sous-sol essentiellement constitué d'alluvions est très perméable, inévitablement, les produits phytosanitaires utilisés en surface pollueront cette réserve d'eau potable à moyen terme.

Consciente de cette vulnérabilité, la Région Alsace, avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, a mis en place un nouveau label « Commune Nature » récompensant les communes qui réduisent la quantité des produits

phytosanitaires (insecticides, fongicides, herbicides...) dans l'entretien des espaces verts et des voiries.

Grâce aux efforts menés par la Ville d'Obernai depuis de nombreuses années dans ce domaine, notre commune s'est vue attribuer le label « Commune Nature » matérialisé par 2 libellules en raison de la réduction d'au moins 70 % de l'utilisation des produits chimiques.



Et vous, que pouvez-vous faire ?

Les alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires sont variées et peuvent être pratiquées par tous. Voici quelques exemples concrets :

- tondre moins court le gazon, laisser de la place aux zones plantées en prairie ou non fauchées...
- choisir des espèces locales, souvent plus résistantes car adaptées au climat,
- utiliser du paillage au pied des arbustes et des plantes en massif afin de limiter la pousse des herbes folles,

- effectuer un désherbage mécanique avec un couteau, une binette ou un sarcloir,
- privilégier des espèces moins fragiles, nécessitant moins d'entretien,
- associer différentes espèces entre elles afin de renforcer leur résistance aux maladies,
- recourir à des moyens de « lutte biologique », par exemple : le purin d'orties, la bouillie bordelaise...
- retourner les résidus de produits chimiques entamés ou périmés dans les déchèteries.

Un projet de composteur collectif

En 2007/2008, le Centre Arthur Rimbaud s'est inscrit dans un projet expérimental de développement de l'éco-citoyenneté dans les structures d'accueil de loisirs. Ainsi, au quotidien, le personnel du Centre veille à respecter cet engagement d'éco-fonctionnement en faveur du développement durable et transmet ces valeurs aux publics.

Des économies d'énergies au compostage collectif

Après divers projets menés autour des économies d'énergies, du tri sélectif, du mieux consommer... le Centre se lance dans l'aventure du

compostage collectif. Cette idée a été suggérée par une habitante, usager et bénévole de la structure, qui a cherché soutien et savoir-faire auprès de l'association pour réaliser ce projet.

Pourquoi composter ?

Le compostage collectif permet aux habitants d'être unis autour d'un même projet. C'est une belle initiative sur le plan écologique et humain. Écologique, car le compostage permet de réduire le volume des ordures ménagères et ainsi de participer à la maîtrise des coûts liés à leurs traitements. Humain, car il contribue à favoriser les relations entre les habitants d'un même immeuble et participe ainsi au « mieux vivre ensemble ». L'humus produit servira à fertiliser les jardins et espaces verts collectifs mais aussi pour le

rempotage des plantes et jardinières.

Un projet à long terme

Un premier site « pilote » a été choisi. Il s'agit de La Résidence du Cèdre constitué de 24 logements sociaux haute qualité environnementale à basse consommation. Une formation et l'accompagnement des résidents au compostage seront assurés par un animateur professionnel de la Maison de la Nature. Cette formation leur permettra de s'approprier petit à petit le site pour devenir complètement autonome.





Suppression des autorisations de sortie de territoire pour les mineurs

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les mairies n'ont plus à délivrer les autorisations de sortie du territoire (individuelles ou collectives) pour les mineurs qui souhaitent voyager.

Un mineur français peut voyager seul avec les titres d'identité demandés par le pays de destination (carte d'identité dans l'Union Européenne, passeport hors Union Européenne).

Certains pays imposent des modalités spécifiques supplémentaires telles qu'un visa ou une autorisation parentale pour les mineurs. **Aussi est-il conseillé de préparer son voyage en vérifiant au préalable les documents demandés sur l'espace dédié du site internet du ministère des Affaires étrangères, dans la rubrique « conseils aux voyageurs ».**

www.service-public.fr

L'agenda 2013 est arrivé !

L'Agenda municipal 2013 d'Obernai a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres d'Obernai courant du mois de janvier. Il regroupe toutes les informations utiles concernant les services de la Ville, les services publics, les associations et les professionnels de santé.

Si vous ne l'avez pas encore reçu, vous pouvez vous procurer un agenda à l'accueil de la Mairie ou en contactant le 03 88 49 95 95.

Service Communication - Tél. 03 88 49 95 71 - com@obernai.fr.



Le recensement : merci d'accueillir les agents recenseurs

Comme chaque année une partie de la population d'Obernai est recensée en début d'année.

Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société. Vos réponses sont essentielles pour aider vos élus à mieux répondre à vos besoins.

Si vous êtes concerné, un agent recenseur se rendra à votre domicile. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du Maire. Il vous remettra une feuille pour le logement recensé, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans ce logement et une notice d'information sur le recensement. Lorsque

ceux-ci sont remplis, ils doivent être remis à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin, gardien, etc.). Vous pouvez aussi les retourner à la Mairie ou à la direction régionale de l'Insee au plus tard le 23 février 2013.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour en savoir plus :

Mairie d'Obernai - Jacqueline BARTHEL

Coordinatrice communale pour le recensement

03 88 49 98 42

www.le-recensement-et-moi.fr

www.insee.fr (résultats du précédent recensement)

Naissances

Septembre 2012 : Abdoulaye DIOP, Manon COSNARD, Inaya FUHRMANN, Milena WINE, Elise MEXIQUE, Louise SAVIGNARD, Evan MARTINS, Pablo ROMERO KILIAN, Ombeline RICK ESTRADÉ, Vergil LEWIS, Line HOLTZMANN, Noé ANCEL.

Octobre 2012 : Eléonore KUNDA, Roméo SIMON, Jihène TAOUIL, Lennart BÖHM, Sophie DURAND, Emma GHAOUTI, Lise GALEA, Alicia CLAUSS, Arthur HAMMERER, Manon FABIANI, Lina REHBERGER, Inés BOUMENDJEL, Nathan ROUX,

Quentin HOLTZMANN.

Novembre 2012 : Elena GALOUYE, Faustine KUGLER.

Décembre 2012 : Sacha HIRIART, Imène KADDOURI, Abdel BENYAMINA, Thiebault MARCHAL, Timéo GRATIEN, Maël GROH.



Broyage de végétaux

La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile organise jusqu'au 15 mars 2013 une collecte spécifique de branches et déchets de taille à la déchèterie de Krautergersheim (située sur la RD 215 entre Krautergersheim et Innenheim).

Durant cette période, les habitants du territoire en possession de déchets de taille ou de branches, pourront les déposer dans un espace dédié à la déchèterie de Krautergersheim. Un broyage sera réalisé par un prestataire spécialisé ; il permet de réduire le volume des déchets de taille déposés dans les bennes de déchets en déchèterie.

Le broyat ainsi obtenu sera mis gratuitement à la disposition des habitants, pouvant être utilisé dans le jardin comme paillage, notamment.



Cette opération est réservée aux habitants de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile dans la limite de 5 m³ par apport, le diamètre des branches ne pouvant excéder 12 cm.

**Communauté de Communes
du Pays de Sainte Odile**
au 03 88 95 53 52
www.cc-paysdesainteodile.fr
facebook.com/CCPSO



Avis de recherche

Le Festival International de Nouveau Cirque Pisteurs d'Étoiles recherche ses bénévoles ! Venez participer et aider à faire de ce festival un instant magique et inoubliable dans une ambiance ultra conviviale !

Les tâches sont diverses et variées : aide à la technique, à la déco, à l'arrachage des billets, au placement, à la cuisine, à la buvette, au barbecue...

Il y en a pour tout le monde !

La 18^{ème} édition se déroulera du 30 avril au 11 mai 2013 à Obernai.

**Si cela vous intéresse, contactez vite
Zita au 03 88 95 24 32 ou par mail
à benevoles-pisteurs@espace-athic.com**



Exposition de calligraphie japonaise

du 8 février au 9 mars 2013

La Médiathèque propose jusqu'au 9 mars une exposition de l'artiste MANDA intitulée « Poétique de l'errance, calligraphie japonaise et peinture Sumi-e ». Il y a une trentaine d'années, MANDA, peintre occidentale, découvre le Japon. Elle y fait de fréquents séjours. Tout d'abord elle se voue au culte des grands maîtres du « Bunjinga » (peinture de lettrés) du XVIII^{ème} siècle. Ensuite elle s'initie, auprès de maîtres japonais, à « l'art du trait » ainsi qu'aux mystères du Haïka, composition où éléments peints et signes calligraphiés d'un Haïku (poésie japonaise de 17 syllabes), issus du même pinceau, introduisent la dimension du temps...

Dans le cadre de cette exposition :

- Atelier de calligraphie japonaise pour les jeunes : 13 février de 14h à 15h30
- Démonstration de peinture Sumi-e pour les adultes : 2 mars de 13h30 à 15h30
- Atelier de peinture Sumi-e pour les adultes : 8 mars de 14h à 16h

Inscription obligatoire, places limitées.

Médiathèque Municipale
www.mediatheque-obernai.fr - Tél. 03 88 95 18 20





L'opposition vote contre les créations d'emplois... consternant.

Il y a trois ans, nous avons procédé à l'extension du Parc d'Activités du Thal sur une emprise totale de 4,7 hectares. En l'espace d'un an, 5 entreprises s'y sont implantées : Able, Everblue Cristal Piscines, HDR Communications, Sobovia et Web Concept Design. Ces 5 entreprises comptent aujourd'hui 141 emplois. Lors de la séance du Conseil Municipal du 7 janvier 2013, la Ville a vendu un terrain de 40 ares, dans l'emprise du Thal, à l'imprimerie Gyss, employant actuellement 28 personnes sur le site de la ZA Sud. Les dirigeants de cette imprimerie souhaitent construire une nouvelle imprimerie performante et répondant à tous les enjeux d'avenir de cette profession.



C'est avec enthousiasme que le Groupe Majoritaire a validé la vente de ce terrain de 40 ares... Néanmoins, nous avons été stupéfaits, l'opposition a, une fois de plus, voté contre ce projet, comme elle avait voté contre l'extension du Parc d'Activités du Thal et contre l'implantation des 5 premières entreprises. Comment peut-on, de nos jours, voter contre les créations d'emploi? Le site actuel de l'imprimerie Gyss dans la ZA Sud accueillera une nouvelle entreprise (ceci est confirmé) qui créera, elle aussi, de nombreux emplois.

Depuis plus de 25 ans, la Ville d'Obernai verse une subvention de 15 % aux associations obernoises pour tout projet d'investissement. Là encore, l'opposition n'a pas approuvé ces 2 subventions... Nous leur avons demandé de nous transmettre leurs propositions par écrit, à 3 reprises... Aucune réponse ne nous est parvenue à ce jour.

Pour disposer de plus d'informations,

rejoignez-nous sur www.pourobernai.fr ou sur www.bernardfischer.fr.

Bernard Fischer, Catherine Edel-Laurent, Paul Roth, Isabelle Obrecht, Anne Lunati, Jacques Salsac, Anita Voltz, André Schalck, Valérie Geiger, Martial Feurer, Marie-Claude Schmitt, Christian Weiler, Claudette Graff, Marc Ringelstein, Monique Fischer, Pierre Suhr, Anabella Fausser, Benoît Eck, Christiane Scheer, Philippe Schneider, Elisabeth Dehon, Sophie Burger, Marie Songy, Kadir Güzlü, Dominique Bergeret, Hanifé Kivrak.

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale"



Interventions du groupe Mieux Vivre Obernai au conseil municipal du 7 janvier 2013

Nous avons approuvé l'avant-projet de la maison de l'enfance (nouvelle crèche) tout en regrettant que le nombre d'enfants susceptibles d'être accueillis en crèche soit à peine supérieur à l'ancien dispositif (seulement 10 places de plus). Nous nous sommes abstenus sur l'approbation du nouveau tableau des effectifs des fonctionnaires municipaux, les informations fournies par le maire étant plus qu'incomplètes.

Puis nous sommes intervenus pour réclamer la constitution d'un groupe de travail qui serait chargé d'élaborer une nouvelle règle de conduite à l'égard des subventions d'investissement versées aux associations obernoises.

En effet, depuis de très longues années, la Ville verse automatiquement 15 % du montant TTC des dépenses d'investissement envisagées par les associations.

Un tel système favorise les associations financièrement à l'aise au détriment de celles qui ne le sont pas ; d'ailleurs, nombreuses sont les associations qui n'investissent jamais.

Il est temps de modifier notre façon de procéder afin de favoriser les projets vraiment utiles, et donc de ne plus distribuer l'argent public à guichet ouvert. Le maire a refusé la constitution de ce groupe de travail. En attendant l'aboutissement éventuel des réflexions que nous proposons, nous nous abstiendrons sur toutes les propositions de versement de subventions d'investissement aux associations.

C'est pour ces motifs que nous nous sommes abstenus, tant sur la subvention de 2 246 € au profit de l'Union Saint Paul que sur celle de 46 125 € au profit de l'Association culturelle turque d'Obernai.

Pour un regard libre sur notre ville, retrouvez nous sur : <http://www.mieuxvivreobernai.com/>

Bruno Freyermuth - Barbara Hilsz - Jean-Yves Hodé - Christiane Ohresser - René Boehringer - Catherine Soulé-Sandic - Fabienne Egner

Café de Notes

L'Amicale de l'Ecole Municipale de Musique, de Danse et de Dessin vous propose un Café des Notes avec le groupe Triophone, **le vendredi 12 avril 2013 à 20h30** dans la salle Sainte Odile de la Maison de la Musique et des Associations, Cour Athic.

Ce groupe créé en 1996, se définit par son écriture comme un instrument unique où les trois voix ont la même place contrairement à la plupart des trios de jazz traditionnels où la formule un soliste et deux accompagnateurs est coutumière.

Les multiples influences des trois musiciens donnent aux compositions des couleurs variées, allant du Jazz américain à la musique européenne en passant par le continent africain. Saxophone : Franck WOLF

- Basse électrique : Pilou WURTZ - Batterie : Didier HOFFMANN.

Durée 1h30 - Caisse du soir : 10 € (plein tarif) - 7 € (tarif réduit) - 5,50 € Carte Vita Culture



Calendrier des manifestations

Du 16 mars au 5 mai : Obernai fête le retour des beaux jours ! De nombreuses animations seront proposées autour des traditions et des gourmandises de Pâques, du bien-être, de la fête et de la nature. A cette saison, fleurs, décors de Pâques et patrimoine cohabitent joyeusement !

Février

Dimanche 17 février après-midi

Balade en raquettes : découvrez le Champ du Feu sous la neige. Départ d'Obernai en voiture, possibilité de covoiturage pour monter à la station (départ en fonction de l'enneigement). Durée de 2h à 2h30, niveau facile, raquettes et bâtons fournis et ... vin chaud offert. Informations et réservations au 06 78 58 29 68 .

Judi 21 et dimanche 24

Sortie pédestre/raquettes avec le Club Vosgien : journée en accès libre, prenez l'air. Rens. pour le 21.02 : 03 88 50 26 05 - Rens. pour le 24.02 : 03 88 95 60 75.

Mars

Dimanche 3 mars

Marche Audax - 25 km : marche rapide 6km/heure, organisée par l'association La Godasse obernoise. Rens. 06 84 90 26 02 ou 06 22 17 05 14.

Dimanche 10 mars à 16h45

L'heure musicale : Concert avec le petit chœur «Voix du Piémont» et orgue, à l'église Saints Pierre et Paul, proposé par l'Association des Amis de l'Orgue Merklin. Rens. au 06 68 64 73 69.

Dimanche 17 mars

Concours de Sauts d'obstacles : Toute la journée, à la carrière du club équestre, rue du Château. Rens. au 03 88 95 52 73.

Vendredi 22 et lundi 25 mars à 14h30

Ateliers canivets : Réalisation de découpages en papier pour décorer vos fenêtres de dentelle pour Pâques et le printemps. Sur inscription à l'Office de Tourisme - 7 €/participant à partir de 14 ans. Rens. au 03 88 95 64 13.

Dimanche 24 mars de 9h à 17h

Marché aux puces au Collège Europe : organisé pour financer les voyages scolaires. Restauration sur place. Prix des stands : 10€/3 mètres + 4€/mètre supplémentaire. Rens. au 03 88 47 61 06.

Marché Printanier : organisé par le Centre Arthur Rimbaud. Des artisans et commerçants exposeront leurs produits et savoir-faire sur le thème de Pâques et du printemps : cadeaux, objets décoratifs, produits du terroir...

Entrée libre, buvette et restauration sur place. Rens. au 03.88.95.01.24.



Dimanche 31 mars à 15h30

Visite guidée de la vieille ville «spéciale Pâques» : Parcours historique et découverte des traditions de Pâques en Alsace. Durée 1h30, sur inscription à l'Office de Tourisme. Rens. au 03 88 95 64 13.

Avril-Mai

Vendredi 12 avril de 17h à 20h30

Collecte de sang : au centre Arthur Rimbaud, avenue de Gail. Rens. au 03.88.95.58.46.



Dimanche 14 avril à 16h45

L'heure musicale : Concert avec le Quintett à vent «Saltarelle» et Daniel Pandolfo à l'orgue. Concert proposé par l'Association des Amis de l'Orgue Merklin. Rens. au 06 68 64 73 69.

Du 30 avril au 11 mai

Festival Pisteurs d'Etoiles : Le seul festival de tout le grand Est de la France dédié aux arts du cirque et de la rue vous donne rendez-vous pour sa 18^{ème} édition. Programme détaillé sur www.pisteursdetoiles.com.

Mercredi 1^{er} mai

Concours de Pêche amateur à la truite : Concours de pêche à la truite au petit étang. Un groupe le matin et 2 groupes l'après-midi. Repas sur réservation. Rens. au 03 88 95 37 56.





Espace Aquatique

Lancement
MARS 2013 !

Pass **INTENSITÉ**

Accès illimité

Espace Aquatique + Spa + Cardio-training
+ Activités (hors Energy Bike)

48 €/mois ⁽¹⁾

Pass **SÉRÉNITÉ**

Accès illimité

Espace Aquatique + Spa + Cardio-training

35 €/mois ⁽¹⁾

Sport, loisirs et
bien-être en illimité !

⁽¹⁾ Frais de d'inscription : 40€ - Durée abonnement : 12 mois minimum - Conditions Générales de Vente disponibles à l'accueil

www.lo-obernai.fr

6 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny • 67 210 OBERNAI
• +33 (0)3 88 50 32 78 • contact@lo-obernai.fr